



DECISION N ° 2022-225 DU 7 JUIN 2022 ORGANISANT L'INTERIM D'UN DIRECTEUR

Le directeur général de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice,

Vu le décret n°2006-208 modifié du 22 février 2006 relatif au statut de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice, notamment son article 15,

DECIDE

Article unique

Durant l'absence de Madame Anne VOELTZEL-LEVEQUE, directrice opérationnelle, l'intérim sera assuré par :

- Monsieur Christophe AMAT, directeur opérationnel du 4 au 13 juillet 2022;
- Monsieur Guilhem BLANCHARD, directeur opérationnel, du 8 au 19 août 2022.

Le directeur général

David BARJON